



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

1

COMPTE RENDU DE LA REUNION

CONFERENCE DES PRESIDENTS DU 05 JUIN 2021 EN VISIO

Etaients présents :

Pour le Comité Directeur (3) :

COUCAUD N., DUBOS Claude, HERRERO Gonzalo.

Pour le Conseil Régional (11+1) :

VEMPAIRE Yannick (16), BOUCHET Bastien (17), PHENIEUX Daniel (19), BOUCHAUD René (23), VILATTE Patrick (24), MARTIN Grégory (33), LABARRERE Fabrice (40), DE REDON Thierry (47), MALOTTE Jean-Philippe (64), BERNARD Jean-Charles (79), GANNE Virginie (86), ROUSSET Christèle (87)

Excusé : BRETAUDEAU Jérôme (86).

Invité permanent (1) : DOUBLON Michel (CTR)

Excusés : FAURE Elodie (RAR), LAMOUREUX Jean-Noël.

Ouverture de la Conférence des Présidents à 9 h par le Président Claude DUBOS. Il remercie les membres présents et excuse Elodie FAURE et Jean-Noël LAMOUREUX.

Par ailleurs il rappelle qu'il souhaite que la Ligue soit tout le temps représenté en dehors de sa présence.

Le Président demande à Madame Virginie GANNE qui remplace le Président du Comité 86 si elle est habilitée pour participer aux votes comme les Présidents de Comités. Le Secrétaire Général précise que pour lui si elle remplace son Président de Comité elle le remplace pleinement et donc peut participer aux différents votes (en pièce jointe, la délégation totale du Président du Comité 86 arrivée durant la réunion).



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Puis il passe la parole à Michel DOUBLON qui expose les décisions prises pour l'affectation des subventions de l'ANS aux clubs demandeurs. Après la présentation des subventions proposées pour les clubs de judo de la Nouvelle Aquitaine le Secrétaire Général procède au vote avec un maximum de voix de 12.

Vote des Présidents et représentant des Comités :

Pour : 12 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Michel DOUBLON présente ensuite les subventions proposées pour la Ligue et les Comités. Il indique que sur l'enveloppe concernant les Comités il reste un solde de 750 € que Michel DOUBLON propose d'affecter au Comité 33 sous réserve que celui-ci modifie sa demande afin de l'augmenter des 750 € dans la mesure ou la totalité de sa demande initiale a été comblée.

René BOUCHAUD Président du Comité 23 s'insurge contre la proposition de répartition des subventions ANS qui ne le concerne pas, même si cela apparaît justifié.

Sous cette condition il est passé au vote :

Vote des Présidents et représentant des Comités :

Pour : 7 voix
Abstention : 5 voix
Contre : 0 voix

Abstentions : Comité 16, Comité 24, Comité 64, Comité 86, Comité 87.

Un débat s'instaure sur la situation du Comité 23 qui se retrouve sans subvention ANS. Grégory MARTIN Président du Comité 33 dit qu'il est prêt à remettre les 750 € dans la distribution. Le Secrétaire Général propose alors que les 750 € soient versés à la Ligue qui utilisera sa subvention modifiée dans le cadre de l'ANS et qui par contre indépendamment de cette subvention aidera financièrement le Comité 23 pour l'achat d'une remorque qui était initialement prévu avec la subvention ANS.

Il est ensuite procédé au vote du tableau de proposition de l'attribution des subventions à la Ligue et aux Comités.



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

3

Vote des Présidents et représentant des Comités :

Pour : 11 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix

Abstention : Comité 87.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h.

Claude DUBOS,

Le Président de la Ligue

Gonzalo HERRERO,

Le Secrétaire Général



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

4



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO, JUJITSU, KENDO
ET DISCIPLINES ASSOCIEES DE LA VIENNE



ATTESTATION

Je soussigné, Jérôme BRETAUDEAU, Président du comité de la Vienne, atteste que lors du comité directeur du 5 octobre 2020 les personnes suivantes ont reçu délégation pour représenter le Président lors des conseils d'administration et les conférences des Présidents lorsque celui-ci est empêché.

Alain RICHASSE

Jérôme TALBOT

Virginie GANNE

Le comité directeur a validé à l'unanimité cette proposition

Mme GANNE Virginie, Messieurs Richasse Alain et TALBOT Jérôme ont reçu pouvoir de M BRETAUDEAU Jérôme pour le représenter aux différentes instances régionales.

Fait pour faire valoir ce que de droit,

A Poitiers, le 6 octobre 2020,

Le président

Jérôme BRETAUDEAU